

## 1. DECLARATION DE POLITIQUE ERASMUS

### 1.1 Les activités Erasmus+ incluses dans votre déclaration de stratégie Erasmus

Dans cette section, vous devez cocher les activités Erasmus + couvertes par votre déclaration de stratégie Erasmus. Veuillez sélectionner les activités que votre EES entend mettre en œuvre pendant toute la durée du programme.

#### Erasmus Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage:

La mobilité des étudiants et du personnel de l'enseignement supérieur

#### Erasmus Action clé 2 (KA2) - Coopération entre organisations et institutions:

Partenariats de Coopération et échanges de pratiques

Partenariats pour l'Excellence – Universités Européennes

Partenariats pour l'Excellence – Masters conjoints Erasmus Mundus

Partenariats pour l'innovation

#### Erasmus Action clé 3 (KA3):

Erasmus Action clé 3 (KA3) – Soutien à la réforme des politiques de développement et de coopération:

### 1.2 Déclaration de Politique Erasmus: votre stratégie

Votre déclaration de politique Erasmus devrait refléter la manière dont vous aviez l'intention de mettre en œuvre Erasmus + après l'attribution de l'ECHE. Si vous souhaitez ajouter des activités supplémentaires à l'avenir, vous devrez modifier votre déclaration de politique Erasmus et en informer votre agence nationale Erasmus +.

Qu'aimeriez-vous réaliser en participant au programme Erasmus +? Comment votre participation au programme Erasmus + s'intègre-t-elle dans votre stratégie d'internationalisation et de modernisation institutionnelle?

(Veuillez réfléchir aux objectifs de votre participation. Veuillez expliquer comment vous pensez que la participation à Erasmus + contribuera à la modernisation de votre établissement, ainsi que l'objectif de construction d'un espace européen de l'éducation<sup>1</sup> et expliquer les objectifs politiques que vous avez l'intention de poursuivre).

Langue originale [EN]

<sup>1</sup> Pour plus d'informations sur les priorités de l'Espace européen de l'éducation, telles que la reconnaissance, les compétences numériques, les valeurs communes et l'éducation inclusive, veuillez consulter le site Web suivant :

[https://ec.europa.eu/education/education\\_en](https://ec.europa.eu/education/education_en)

Notre établissement est un lycée technologique et professionnel qui offre des formations dans le secteur tertiaire (à la fois en infra-bac et en post-bac cycle court).

Notre volonté d'ouverture à l'international remonte à 2013, lorsque nous avons adhéré à un consortium afin de proposer des mobilités de stage à nos élèves infra-bac. Nous avons ensuite candidaté pour la Charte Enseignement Supérieur en 2016 afin d'élargir notre offre aux étudiants et de conférer une cohérence à la philosophie de l'établissement qui est de lui donner une dimension européenne et internationale, volonté qui a d'ailleurs été confirmée lors des groupes de travaux organisés pour la rédaction de notre nouveau projet d'établissement. Notre participation à différents groupes de travail en réseau, entre 2013 et 2015, nous a permis de créer des liens et des partenariats durables avec certains pays d'Europe. Nous avons tout d'abord engagé une démarche d'accueil de mobilités entrantes avec notamment des partenaires danois, allemands, espagnols, puis sortantes avec des partenaires espagnols et danois dans un premier temps, puis polonais, maltais et turcs par la suite. Au fil des années et des mobilités, les partenariats se sont confirmés et renforcés.

#### Objectifs de notre participation au programme

Notre établissement propose à ce jour deux filières post-bac en formation initiale : le BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Clients (NDRC) et le BTS Services et Prestations des Secteurs Sanitaire et Social (SP3S), ce qui représente sur l'ensemble des parcours environ 130 étudiants. Notre volonté est de poursuivre la démarche engagée dans le cadre de la Charte Enseignement Supérieur 2014-2020, à savoir de développer les mobilités à des fins de stage en milieu professionnel.

Notre objectif est également d'encourager les mobilités des personnels afin de conférer une cohérence à notre projet global d'internationalisation. Ces mobilités feraient partie intégrante de la politique de développement de partenariats et de la conduite de travaux communs afin de mettre en place des outils et/ou indicateurs permettant de poursuivre notre démarche actuelle qui consiste à proposer des mobilités sortantes de qualité, en adéquation totale avec les référentiels nationaux en matière de contenu et d'examen.

#### Erasmus : une clé vers la modernisation de notre établissement et des enseignements

Le programme Erasmus est un moyen de fédérer les équipes d'enseignants autour d'un projet commun. Même si les mobilités restent individuelles et volontaires de la part des étudiants, notre objectif est d'impulser un « esprit international » et un esprit d'ouverture sur l'ensemble des deux filières. Ainsi, des actions se construisent en classe/filière autour du projet global : la première étape a été la création d'une association commune début 2020, le but de celle-ci étant de communiquer en interne et en externe sur le projet et de créer des partenariats afin de récolter des fonds pour apporter un soutien financier aux étudiants partants. L'association est en cours de créations auprès des instances mais la démarche a pris du retard en raison de la situation sanitaire liée au Covid-19. Cette action ainsi que celles qui suivront (actions de

communication et actions commerciales qui seront à définir avec davantage de précision dès la rentrée 2020) participent activement à la modernisation de la filière BTS dans son ensemble dans la mesure où la dimension internationale s'intègre totalement dans les enseignements.

La partie administrative de cette association est gérée par l'équipe du BTS SP3S et la partie communication est prise en charge par l'équipe (enseignants et étudiants) de la filière NDRC. Le but est que chaque filière mette en œuvre ses compétences. Cette approche permet d'impliquer les étudiants non partants à un projet à visée internationale, dont ils pourront retirer des connaissances autres.

#### Vers la création d'un espace européen de l'éducation

Nous considérons que le programme Erasmus offre pleinement la possibilité aux étudiants de développer des compétences autres que celles acquises au cours de leur cursus de formation. Les formations que nous dispensons sont destinées à des étudiants de tous horizons, indépendamment de leur milieu socio-économique, et il en va de même pour les mobilités : elles sont proposées à tous, sur un pied d'égalité, sans discrimination aucune. Notre objectif sur le long terme est de faire en sorte que les mobilités à l'étranger à des fins de stage ne soient plus seulement une opportunité mais une norme, et qu'elles soient pleinement intégrées aux formations. Un travail a déjà été mené avec les inspecteurs académiques des filières concernées afin que les mobilités à des fins de stage soient reconnues pour la validation des examens. Il nous faut désormais abattre certaines barrières liées aux craintes des étudiants, de leurs familles et pour cela un travail de communication active sera important afin de sensibiliser à l'importance des mobilités et à leur plus-value.

**Veuillez réfléchir aux actions Erasmus + auxquelles vous souhaitez participer et expliquer comment elles seront mises en œuvre dans votre établissement. Veuillez expliquer comment la participation de votre institution à ces actions contribuera à atteindre les objectifs de votre stratégie institutionnelle.**

Langue originale [EN]

Tel que cela a été mentionné précédemment, l'ouverture à l'international fait partie intégrante de notre nouveau projet d'établissement. Ainsi, proposer des mobilités sortantes à nos élèves infra-bac au travers du consortium auquel nous appartenons depuis de nombreuses années, et proposer des mobilités sortantes à nos étudiants post-bac est en totale adéquation et cohérence avec notre philosophie.

#### **Actions nécessaires pour permettre la mobilité des étudiants**

- Mise en commun de ressources

Selon les recommandations de l'agence européenne, une équipe dédiée au programme Erasmus+ a été mise en place de façon plus formelle en septembre 2019. L'objectif est de

fédérer une équipe et de proposer un encadrement « solide » du projet. Cette équipe est constituée d'enseignants de matières professionnelles de nos deux filières de BTS et de la coordinatrice Erasmus+ qui travaille en étroite collaboration avec les services administratif, financier et la direction de l'établissement. Les objectifs de cette équipe sont : la communication sur le programme, aussi bien en interne qu'en externe auprès de partenaires, la sélection des étudiants, l'accompagnement avant, pendant et après la mobilité.

La première action en cours est la création d'une association permettant de communiquer sur le projet et récolter des fonds par le biais de partenariats, d'actions commerciales. La création de cette association (en cours auprès des autorités mais retardée en raison de la situation sanitaire actuelle) ainsi que son fonctionnement sont en totale adéquation avec les contenus pédagogiques de deux filières concernées, ce qui permet une passerelle entre les enseignements en classe et la mise en pratique au travers de cette association et de fait, du programme Erasmus.

- Renforcement et création de liens durables

Des liens durables et efficaces se sont mis en place depuis notre investissement dans le projet Erasmus dans son ensemble. A ce jour, nos partenaires sont espagnols, allemands, polonais et maltais essentiellement. Notre objectif est, bien entendu, de trouver d'autres partenaires et de proposer davantage d'options à nos étudiants en termes de lieux de stage. Pour cela, nous sommes actifs sur les réseaux sociaux et plateformes dédiés au projet Erasmus.

Quel est l'impact envisagé de votre participation au programme Erasmus + sur votre établissement?

Veillez réfléchir aux objectifs, ainsi qu'aux indicateurs qualitatifs et quantitatifs dans le suivi de cet impact (tels que les objectifs de mobilité pour la mobilité des étudiants / du personnel, la qualité de la mise en œuvre, le soutien aux participants sur la mobilité, une implication accrue dans les projets de coopération (dans le cadre de l'action clé 2), durabilité / impact à long terme des projets, etc. Il est recommandé de proposer un calendrier indicatif pour atteindre les objectifs liés aux actions Erasmus +

Langue originale [EN]

L'impact des actions de mobilité à des fins de stage se situe à plusieurs niveaux :

- Au niveau des étudiants : à court terme, les étudiants développeront des compétences organisationnelles et d'adaptabilité/autonomie face à des situations avec lesquelles ils ne sont, en général, pas familiers : adaptation à une nouvelle culture, à des échanges linguistiques intenses, adaptation à des contextes professionnels différents (méthodes et horaires de travail, philosophie et méthodes de travail). A plus long terme, les

mobilités favoriseront leur poursuite d'études ainsi que leur employabilité par le biais d'une expérience et de la création d'un réseau à l'étranger.

Depuis la mise en place des mobilités à des fins de stage au sein de notre établissement, diverses success stories ont conforté notre idée de l'impact fort qu'ont ces expériences sur nos étudiants (sur les étudiants qui ont bénéficié du programme Erasmus mais aussi chez d'autres étudiants qui ont vécu cette expérience au travers de leurs camarades). On peut ainsi relever :

- \* Employabilité : propositions d'emploi ou d'alternance dans l'entreprise d'accueil étrangère (Allemagne)
- \* Ouverture sur l'Europe et sur le monde à des fins scolaires : étudiants ayant poursuivi leurs études à l'étranger (Canada, Irlande)
- \* Ouverture sur le monde à des fins personnelles : gap years ou working holidays à l'issue de la formation
- \* Poursuite d'études : orientation de la poursuite d'études vers l'international (Licence Commerce International)

Force est de constater que les mobilités à des fins de stage suscitent encore des craintes et des appréhensions auprès de nos étudiants qui doutent parfois de leurs capacités d'adaptation et craignent la barrière de la langue (chose à laquelle nous sommes très régulièrement confrontés dans notre pays). Mais force est de constater également que les mobilités, qu'elles soient vécues directement ou au travers d'autres étudiants, permettent de leur montrer que de telles expériences à l'étranger sont possibles. Nous souhaitons donc profiter des mobilités individuelles pour impulser un esprit de curiosité et d'ouverture auprès de nos étudiants.

- Au niveau des filières : bien que les mobilités soient individuelles, un travail de concertation a lieu entre les enseignants d'une même filière et les enseignants des deux filières concernées afin d'impulser un travail collaboratif autour du projet de mobilités dans son ensemble. Comme nous l'avons mentionné précédemment, une association commune aux filières a été créée afin de promouvoir le projet auprès des institutions et de récolter des fonds. La partie administrative de cette association est gérée par l'équipe (enseignants et étudiants) du BTS SP3S et la partie communication est prise en charge par l'équipe (enseignants et étudiants) de la filière NDRC. L'objectif est que chaque filière puisse apporter ses compétences (acquises ou en cours d'acquisition dans le cadre et le respect des référentiels nationaux). Cette approche permet d'impliquer les étudiants non partants à un projet à visée internationale (dont ils pourront retirer des connaissances autres).
- Au niveau des équipes enseignants : le projet Erasmus ainsi que l'approche décrite ci-dessus permettent aux enseignants de mettre en commun des ressources et d'intégrer le projet (dans une certaine mesure en fonction des référentiels nationaux) à certains de leurs enseignements.

- **Au niveau de l'établissement** : les possibilités de mobilités offertes aux étudiants confèrent à notre établissement une image d'école ouverte sur l'Europe et sur le monde et accroît ainsi notre attractivité car nous tentons, au travers des actions de mobilité notamment, d'inscrire les étudiants dans la dimension réelle de l'activité économique et des déroulements de carrière actuels. Comme nous l'avons déjà exposé, nous portons une attention toute particulière à la qualité des mobilités, afin que celles-ci répondent aux exigences de référentiels d'études nationaux. Il est important que les entreprises d'accueil ainsi que le contenu des stages soient en adéquation avec le contenu des enseignements. C'est la raison pour laquelle nous avons jusqu'à présent fait le choix de limiter les possibilités afin de pérenniser les contacts avec les partenaires étrangers afin de pouvoir travailler sur une relation de confiance. Notre objectif est bien entendu d'augmenter le nombre de mobilités au fil du temps, mais sans négliger l'aspect qualitatif.

#### **Qualité des mobilités**

Tel que nous l'avons mentionné, notre objectif premier est de proposer des mobilités de qualité, en totale adéquation avec les référentiels des filières concernées. En effet, lors de leurs périodes de stage, les étudiants doivent valider des compétences et il nous est primordial de trouver des structures d'accueil partenaires qui permettront aux étudiants de mettre en œuvre les compétences requises. Ainsi, lors de la phase de recherche, les compétences sont exposées aux structures d'accueil potentielles, qui en retour nous proposent un stage dont la teneur sera validée par un enseignant de matière professionnelle référent pour les stages. Si le contenu du stage n'est pas entièrement validé, des échanges s'instaurent alors entre la coordinatrice Erasmus, les enseignants et l'entreprise d'accueil afin de trouver un terrain d'entente qui fera l'objet du grant agreement et des conventions de stage du lycée.

Lors de la mobilité, l'enseignant référent pour le stage et/ou la coordinatrice Erasmus sont en contact régulier avec le tuteur en entreprise et l'étudiant afin de s'assurer de la bonne mise en œuvre et du respect du projet initialement prévu. Afin de contribuer à la qualité des mobilités, la coordinatrice Erasmus est joignable à tout moment par les étudiants afin de lui soumettre d'éventuelles difficultés et elle s'engage à apporter des réponses/solutions dans des délais très brefs (variables selon les cas), afin de stabiliser la situation ou de remédier aux difficultés.

A l'issue de la mobilité, la coordinatrice Erasmus prend systématiquement contact avec les étudiants afin d'obtenir un feedback. Elle met particulièrement l'accent sur les points suivants : l'intérêt et la pertinence des missions menées, la qualité de l'encadrement au sein de l'entreprise, la qualité de l'accompagnement et du suivi à distance. De même, elle procède à un bilan avec l'entreprise d'accueil, en général avec le tuteur. Ce bilan porte sur l'implication de l'étudiant, sa force de propositions, son intégration au sein d'une équipe.

Les éléments récoltés d'une part et d'autre permettent :

- D'apporter d'éventuelles rectifications sur le fonctionnement interne et la gestion en interne des mobilités
- D'envisager une poursuite, ou non, de collaboration avec la structure d'accueil.

Une fois que les étudiants ont complété le bilan Erasmus en fin de stage, la coordinatrice Erasmus en prend systématiquement connaissance et a un entretien avec les étudiants afin d'en développer certains aspects.

Les indicateurs qualitatifs utilisés sont de divers ordres :

- Entretiens très fréquents avec les entreprises partenaires avant, pendant et après les mobilités afin d'extraire les axes d'amélioration (dans la préparation et le travail de nos étudiants)
- Entretiens très réguliers avec les étudiants avant, pendant et après la mobilité afin d'extraire les axes d'amélioration (dans la préparation de la mobilité, son organisation, l'entreprise d'accueil et le contenu de stage)

Nous recoupons les informations collectées à la fois auprès des étudiants et des partenaires afin de prendre les mesures correctives nécessaires en interne mais aussi auprès de nos partenaires. Etant donné que notre travail se base principalement sur la relation de confiance, nous avons, jusqu'à présent, opté pour le dialogue direct plutôt que pour des questionnaires. Il semble important toutefois de préciser qu'au vu de notre souhait de proposer davantage de mobilités au fil des années, une approche plus formalisée sera nécessaire afin de pouvoir traiter les informations d'une part et d'autre dans des délais raisonnables. La mise en place de formulaires fera l'objet d'un travail de concertation entre les étudiants, les enseignants et les partenaires et nous nous appuyerons sur un travail de collaboration déjà effectué dans le cadre du consortium auquel nous appartenons pour les mobilités des lycéens.

#### Echéances

Le calendrier des actions Erasmus à mener dans le cadre des mobilités se définit d'année en fonction des impératifs liés à l'organisation des stages de notre établissement. De plus, des réformes nationales se sont mises en place, ce qui nous amène à revoir le contenu des mobilités. Notons également la crise sanitaire actuelle du Covid-19 qui remet en question certains partenariats à court et moyens termes étant donné les directives nationales propres à chaque pays. Des échanges ont lieu depuis la crise sanitaire avec nos partenaires et les autorités locales afin d'essayer, non sans grandes difficultés, de nous projeter dans les mobilités futures. A l'heure actuelle, il nous faut remettre à plat le contenu des stages et la faisabilité de leur mise en oeuvre avec nos partenaires actuels et en cours.

Pour ce qui est du calendrier de mise en oeuvre auprès des étudiants, il est sensiblement le même chaque année en fonction des périodes de stage définies en interne dans notre établissement :

- Septembre/octobre N-1 ou N (selon les filières, directives nationales et calendrier de stage) : présentation du projet global aux étudiants, intervention d'anciens étudiants ayant bénéficié d'une mobilité
- Octobre/Novembre : mise en place des entretiens de sélection et choix des étudiants retenus pour le projet
- De Novembre à la date de la mobilité : mise en place de la mobilité (auprès de partenaires actuels ou recherche de nouveaux partenaires), définition du contenu des mobilités, organisation pratique (transport, hébergement), de concert avec les étudiants afin de les impliquer dès la mise en route du projet. L'organisation de la mobilité devient un réel travail d'équipe entre les étudiants et les enseignants référents.

## 2. Mise en œuvre des principes fondamentaux

### 2.1. Mise en œuvre des nouveaux principes fondamentaux

Veillez expliquer les mesures prises dans votre établissement pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion des étudiants et du personnel. Décrivez comment votre institution garantit un accès complet et équitable aux participants de tous horizons en accordant une attention particulière à l'inclusion de ceux qui ont moins d'opportunités.

#### Mesures prises pour respecter les principes de non-discrimination, de transparence et d'inclusion

Dès la rentrée scolaire, l'équipe Erasmus rencontre l'ensemble des étudiants afin de leur faire part des possibilités de mobilités. Ces rencontres sont l'occasion de promouvoir le programme dans son ensemble et d'encourager les étudiants à titre individuel en les informant sur les modalités de « recrutement », les critères de sélection, l'accompagnement proposé avant, pendant et après la mobilité, les aspects financiers et possibilités d'aides, mais aussi et surtout la plus-value qu'ils pourront retirer de cette expérience.

Ces rencontres se font en présence de tous les étudiants des deux filières concernées et tous reçoivent des informations identiques, ce qui favorise la transparence sur le projet et écarte toute discrimination. Ces rencontres sont organisées et assurées par la coordinatrice Erasmus, ce qui garantit une transparence et une cohérence des informations données à chacun.

A l'issue des rencontres, l'ensemble des étudiants se voit remettre les coordonnées de la responsable du projet afin de pouvoir la solliciter en cas de questions ponctuelles d'ordre plus personnel.

Suite à cette première étape, des entretiens ont lieu : tous les étudiants intéressés par le programme sont conviés à une entrevue avec des enseignants de leur filière et la coordinatrice du projet. Ces entretiens sont l'occasion d'échanger avec les étudiants quant à leur intérêt



pour le programme, leurs objectifs au travers d'une éventuelle mobilité et l'investissement dont ils souhaitent faire preuve (comme nous l'avons mentionné précédemment, nous mettons l'accent sur la qualité des mobilités et pour cela, un travail en collaboration et en toute transparence avec les étudiants est indispensable).

Il y a autant d'entretiens que d'étudiants candidats, aucun critère de pré-sélection n'est mis en place, ce qui laisse ainsi la possibilité à chacun d'entre eux de nous exposer ses intérêts et motivations.

Etant donné que jusqu'à présent, nous avons limité le nombre de mobilités sortantes (afin, une fois encore, de proposer des mobilités de qualité, mais aussi d'asseoir nos relations avec nos partenaires étrangers), les enseignants et la coordinatrice Erasmus se concertent afin de procéder à une sélection : celle-ci repose uniquement sur les arguments des étudiants, leurs intentions dans le cadre du projet. Ensuite, nous évaluons la situation des étudiants au cas par cas, non pas pour les écarter du projet, mais bien au contraire pour tenter de leur apporter des solutions.

Les étudiants non retenus à l'issue des entretiens sont de nouveau conviés à une brève entrevue afin de leur exposer la décision et ainsi les faire avancer sur une réflexion personnelle et/ou professionnelle : en effet, nous considérons qu'un refus de participation à ce programme constitue une expérience dont l'étudiant peut retirer un certain profit. Cela ne constitue pas un échec en soi, mais peut au contraire amener à des pistes de réflexion de la part de l'étudiant sur le parcours qu'il souhaite suivre, son orientation, ses choix futurs de carrière.

Le principe de non-discrimination et d'égalité des chances fait partie intégrante de la politique de notre établissement dans son ensemble et tout est mis en oeuvre afin que chaque élève ou étudiant ait les mêmes possibilités et opportunités (nous accueillons des étudiants à mobilité réduite, porteurs de handicaps, issus de milieux socio-professionnels plus défavorisés). Le principe de non-discrimination dans le cadre d'Erasmus est donc la continuité de la politique habituelle de notre lycée.

Veuillez expliquer les mesures que votre établissement mettra en place pour mettre en œuvre l'initiative de la carte d'étudiant européenne et promouvoir l'utilisation de l'application mobile du programme Erasmus + auprès des étudiants. Veuillez-vous référer au calendrier indiqué sur le site Web de l'Initiative de la carte d'étudiant européenne<sup>2</sup>

Dans la mesure où notre objectif se concentre uniquement sur les mobilités à des fins de stage et non à des fins d'études, la mise en place de la carte européenne de l'étudiant n'est pas appropriée à ce jour.

Veuillez expliquer comment votre établissement mettra en œuvre et promouvra des pratiques respectueuses de l'environnement dans le cadre du programme Erasmus +.

<sup>2</sup> <https://ec.europa.eu/erasmus-plus/fr/erasmus-plus/erasmus-plus-2021-2027/la-carte-europeenne-de-l-etudiant>

Depuis 3 ans maintenant, notre établissement est engagé dans une démarche environnementale et aspire à la minimisation de l'utilisation de supports papier. Pour cela, nous avons adopté des pratiques numériques grâce à l'utilisation de tablettes pour tous (personnels, enseignants, élèves et étudiants). L'engagement vers des pratiques respectueuses de l'environnement s'est également manifesté au travers de la rédaction du projet d'établissement et a été prise en compte dans l'élaboration des plans de construction/rénovation de notre lycée dont les travaux de grande ampleur devraient débuter courant 2020.

La coordinatrice Erasmus accompagne les étudiants lors de l'étape de préparation logistique (transport et logement). Depuis quelques années, elle sensibilise les étudiants au respect des énergies afin que ceux-ci « n'abusent » pas de ces ressources et adoptent une attitude responsable, en adéquation avec les politiques nationales en matière d'environnement (limitation de la consommation d'eau dans certains pays par exemple). Cette sensibilisation a bien souvent été mise en œuvre dans le cadre des enseignements en langues (qui intègrent pleinement l'ouverture vers l'international dans son ensemble). De même, avant leur départ, les étudiants se voient remettre des informations d'ordre culturel et pratique (coordonnées des hôpitaux par exemple ou d'un éventuel réseau/groupe d'étudiants Erasmus sur place), mais aussi sur les possibilités de transport une fois sur place (transports en commun, trottinettes, service SEVici en Espagne par exemple, ou autres services de vélos en libre-service).

Jusqu'à présent, la majorité des étudiants a opté pour des transports transnationaux en avion, par souci de rapidité. La sensibilisation aux moyens de transports alternatifs (cars longue distance, co-voiturage par exemple) fera l'objet d'un travail enseignants/étudiants sur les deux prochaines années scolaires. Les actions à mettre en place dans ce sens feront l'objet d'un travail préalable entre enseignants dès la rentrée 2020.

**Veillez expliquer comment vous allez promouvoir l'engagement civique et la citoyenneté active parmi vos étudiants sortants et entrants avant, après et pendant la mobilité.**

L'engagement civique et la citoyenneté active sont des points sensibles auprès des étudiants qui n'en mesurent pas toujours réellement l'importance. Il convient toutefois de nuancer en fonction des filières :

- Pour les étudiants de la filière sanitaire et sociale (SP3S), l'engagement citoyen fait partie intégrante de l'état d'esprit de la formation. Très souvent, ces étudiants interviennent auprès de services sociaux ou d'associations locales. Le programme Erasmus permet de les ouvrir sur d'autres réalités (la situation des migrants à l'étranger par exemple, le système sanitaire, hospitalier).
- Pour les étudiants de la filière commerciale (NDRC), l'engagement citoyen est un concept plus abstrait car plus éloigné de leurs préoccupations professionnelles futures. Néanmoins, la mise en place de l'association commune évoquée précédemment

favorisera l'engagement (des étudiants partants mais aussi des autres étudiants) et nous permettra ainsi de poursuivre la démarche de prise de conscience.

## 2.2. Lors de la participation à des activités de mobilité – Après la mobilité

Veillez décrire les mesures concrètes que vous prendrez pour garantir la reconnaissance entièrement automatique de tous les crédits obtenus pour les résultats d'apprentissage obtenus pendant une période de mobilité à l'étranger / une mobilité mixte, conformément à la Recommandation du Conseil sur la reconnaissance mutuelle automatique.

Etant donné que les mobilités de notre établissement sont uniquement à des fins de stage, aucune reconnaissance de crédit n'a lieu. Néanmoins, chaque mobilité fait l'objet d'une attestation de stage et de fiches d'activités afin que ces mobilités soient reconnues et prises en compte pour la validation de l'examen final.

Nous misons sur la qualité des mobilités proposées afin que les étudiants puissent en retirer une réelle plus-value.

Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel.

A ce jour, aucune mobilité des personnels n'a eu lieu et ce, pour des questions d'organisation interne. Par ailleurs, un certain nombre de personnels se disent encore réticents par manque de connaissances en langues, ce qui génère beaucoup d'appréhensions chez eux.

Un travail de sensibilisation doit être mené auprès des personnels (enseignants et administratifs) afin de promouvoir les bienfaits de l'échange de pratiques. Ce travail devra être mené de concert avec la direction de l'établissement et les coordinateurs pédagogiques et ira dans la continuité directe des démarches engagées auprès des étudiants.

## 2.3. A des fins de visibilité

Veillez réfléchir à la façon dont vous prévoyez de promouvoir régulièrement les activités soutenues par le programme. Veillez fournir le lien Web où vous hébergerez la déclaration de politique Erasmus à l'avenir.

Les activités menées font l'objet de différentes communications :

- Sur les réseaux sociaux et notamment la page FaceBook du lycée (<https://www.facebook.com/LyceeprovidenceSainteTherese/>). Cette page compte 3465 abonnés à ce jour : les abonnés sont des élèves du lycée, les familles, de futurs élèves) : les publications concernant Erasmus sont ainsi relayées en interne et en externe.
- Les mobilités sont promues en direct par des étudiants/anciens étudiants ayant déjà bénéficié d'une mobilité : ils peuvent ainsi parler de leur expérience, des éventuelles difficultés rencontrées, des bénéfices qu'ils en ont retirés, et conseillent les futurs candidats

- La communication sur le projet se fait également lors des journées de promotion de l'établissement (présentation de nos filières dans les collèges, journées portes ouvertes, forums des filières) : le pôle international fait l'objet d'une représentation à part entière, au même titre que chaque filière professionnelle
- Les actions qui seront mises en place dans le cadre de l'association créée engloberont une partie communication auprès des acteurs locaux et régionaux. Jusqu'à présent, la communication reposait essentiellement sur la coordinatrice Erasmus et les enseignants qui relayaient les informations. Notre axe de progression est d'intégrer pleinement les étudiants à la partie communication sur le projet afin qu'ils puissent développer des compétences de communication auprès d'instances, préparer des supports adaptés en accord avec leur formation initiale. Ces compétences sont transverses et pourront indubitablement être mises en avant lors de leur poursuite d'étude et/ou carrière professionnelle.
- La déclaration en matière de stratégie est visible et sera visible à l'adresse suivante :  
<http://www.univ-lyon1.fr/erasmus/iba/030113000>

**Veillez décrire comment vous vous assurerez que les principes de cette charte seront bien communiqués et appliqués par le personnel à tous les niveaux de l'institution.**

La coordinatrice Erasmus est le relai de toutes les communications et informations concernant le projet et sa mise en oeuvre. Elle travaille en collaboration avec tous les services de l'établissement : pôle administratif, pôle financier, coordinateurs pédagogiques, personnels de direction, équipes pédagogiques, pôle relations entreprises. Elle joue le rôle de relai à tous les niveaux du projet (depuis la candidature jusqu'au rapport final, en passant par l'accompagnement des étudiants, le travail des équipes d'enseignants concernés). Le fait qu'une coordinatrice soit le relai entre tous permet de garantir une continuité et une cohérence dans le projet. Elle est garante des principes de la charte et s'assure de leur bonne mise en oeuvre par le biais de réunions ou entretiens réguliers avec les personnes concernées.